

II – Les relations extérieures du Québec

Hélène Galarneau

Volume 18, Number 3, 1987

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/702215ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/702215ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Galarneau, H. (1987). II – Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 18(3), 636–643. <https://doi.org/10.7202/702215ar>

II — Les relations extérieures du Québec

(avril à juin 1987)

A — Aperçu général

À la suite de discussions fédérales-provinciales destinées à assurer l'adhésion du Québec à la constitution canadienne et d'une entente de principe conclue le 30 avril, les premiers ministres canadien et provinciaux signaient le 3 juin une nouvelle entente constitutionnelle. Celle-ci, qui devra être entérinée par les onze législatures, mettra un terme à la situation créée par le refus du Québec de signer en 1982 l'entente intervenue entre le gouvernement fédéral de M. Trudeau et les provinces anglophones. Le Premier ministre du Québec estimait avoir atteint ses objectifs portant sur la reconnaissance du caractère distinct du Québec, la nomination des juges de la Cour suprême, l'immigration et le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral, et la formule d'amendement de la constitution. En matière d'immigration notamment, les pouvoirs négociés par le Québec en 1978 relativement à la sélection, la formation et l'intégration des immigrants seront désormais reconnus par la constitution après la conclusion d'un nouvel accord entre le Canada et le Québec. Celui-ci se faisait en outre garantir l'entrée d'un nombre d'immigrants proportionnel au pourcentage de sa population au sein du Canada chaque année, plus une réserve de 5 % pour des raisons démographiques.¹ Selon le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, l'article sur la société distincte devrait permettre au Québec de consolider voire même d'élargir sa présence sur la scène internationale en donnant au gouvernement un argument politique de discussion. Un nouvel effet légal pourrait également en découler, cet article pouvant par exemple être invoqué à l'appui des relations qu'entretient le Québec avec les pays francophones dans le cas où l'action internationale du Québec en ce domaine serait mise en cause devant les tribunaux.²

Lors de l'étude des crédits de son ministère à la Commission parlementaire des institutions, le ministre des Relations internationales mentionnait la publication au cours des prochains mois, d'un « texte d'orientation politique qui reflétera le contexte actuel de l'intervention québécoise sur la scène internationale. » M. Rémillard avait annoncé en septembre dernier que son ministère allait procéder à une révision de la politique internationale québécoise. L'évaluation de la représentation du Québec à l'étranger se poursuit, disait encore le ministre, en vue d'achever le redressement financier du réseau. Si le ministère souhaite ouvrir de nouvelles délégations, particulièrement en Afrique ou augmenter les ressources de certaines délégations existantes, ces objectifs devront attendre la fin des réformes entreprises. Certaines activités au sein du réseau seront néanmoins développées, notamment l'implantation d'attachés agro-alimentaires prônée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et accepté par le Conseil des ministres et celle de conseillers culturels selon les vœux du ministre des Affaires culturelles. M. Rémillard parlait encore longuement du prochain Sommet francophone et mentionnait au nombre des réalisations de son ministère à l'appui des activités internationales des villes l'ouverture prochaine d'une représentation nord-américaine de l'UNESCO à Québec.³

Au cours de ce trimestre dominé dans les médias par les négociations constitutionnelles et les pourparlers sur la libéralisation des échanges canado-américains, le gouvernement

1. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 4 juin 1987, p. 3; Texte de l'accord constitutionnel du 3 juin, *The Globe and Mail*, 4 juin 1987, p. A10.

2. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 10 juin 1987, p. 2.

3. Ministère des Relations internationales, *Communiqué de presse*, 4 juin 1987 et *Présentation du ministre, M. Gil Rémillard, à l'occasion de l'étude des crédits du ministère des Relations internationales à la Commission parlementaire des institutions*, 4 juin 1987, 60 p.

québécois continuait à se préparer à l'événement majeur que constituera au sein de ses relations extérieures le Sommet francophone de septembre. Le passage au Québec du président Mitterrand donnait au premier ministre Bourassa l'occasion d'aborder le sujet avec lui. Convaincu de l'importance de développer les échanges avec l'Asie, le gouvernement maintenait une présence ministérielle régulière sur ce continent où se rendait cette fois le ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique. Du côté américain, tout en suivant de près le dossier de la libéralisation des échanges auquel était consacrée une brochure exposant la position québécoise, les responsables gouvernementaux s'attachaient encore à promouvoir les exportations d'électricité auprès des États voisins de la Nouvelle-Angleterre tout en préconisant auprès du gouvernement fédéral leur déréglementation. On notait par ailleurs un certain essoufflement de la Conférence annuelle des gouverneurs et des Premiers ministres de l'Est, à laquelle n'assistaient cette année que deux des six gouverneurs américains.

B — Questions économiques et commerciales

Les ministres canadien et provinciaux du Commerce extérieur se réunissaient à Québec les 20 et 21 mai pour discuter de quelques grands dossiers commerciaux, celui de la libéralisation des échanges avec les États-Unis étant au coeur de leurs préoccupations. Le ministre québécois, M. Pierre MacDonald, déclarait à la suite de la rencontre que les négociations étaient avancées dans un certain nombre de secteurs, comme l'établissement de mécanismes de règlement des conflits, l'abolition des tarifs douaniers et des services, et qu'il était temps d'envisager les programmes de transition qui seront nécessaires. Il signalait qu'un groupe de travail examinerait les questions de recyclage de la main-d'oeuvre et de modification aux infrastructures des entreprises. Avec ses homologues provinciaux, M. MacDonald demandait à la ministre canadienne du Commerce extérieur, Mme Pat Carney, d'être associé très étroitement au déroulement des négociations au moment où elles entrent dans une étape cruciale. Enfin, réagissant aux velléités américaines d'aborder les questions d'investissements, il notait que le Québec n'accepterait pas que l'on empêche une réglementation des investissements dans le secteur culturel par exemple. Culture et acquis sociaux disait-il, demeurent des choses fondamentales.

Le lendemain à l'Assemblée nationale, le ministre MacDonald affirmait que le libre-échange n'était pas qu'une façon d'élargir le marché aux États-Unis mais bien une façon de garantir une continuité à l'accès au marché américain. Un mécanisme bilatéral de règlement des différends commerciaux s'avère donc indispensable, selon le ministre, pour obtenir l'adhésion du Québec à un éventuel accord. Quant au secteur agricole, disait M. MacDonald, il pourrait au maximum faire l'objet d'une entente sur l'abolition graduelle des tarifs mais les problèmes majeurs auxquels il fait actuellement face — les subventions et les commissions de mise en marché — ne pourront être réglés que dans le cadre des négociations multilatérales.⁴ L'agriculture et les négociations du GATT avaient été également à l'agenda des discussions de la veille entre les responsables du commerce des gouvernements fédéral et provinciaux, de même que la coopération fédérale-provinciale en matière de commerce extérieur et les possibilités d'exportation en Europe et dans le Pacifique.⁵

Quinze jours plus tôt, le ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique avait rendu public un document d'une centaine de pages consacré à la

4. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 22 mai 1987, pp. 1 et 12 et 23 mai 1987, p. A2.

5. Cabinet du ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, *Communiqué de presse*, 19 mai 1987.

perspective québécoise sur la libéralisation des échanges canado-américains. En plus des éléments dont il a été question ci-haut, le Québec y manifeste son intention de faire reconnaître les besoins et le caractère distinct des pêcheries et le maintien, jugé essentiel, de sa capacité d'intervention en matière de développement régional. Il se réserve enfin le droit de « faire une évaluation ultime (d'une éventuelle entente) en fonction de ses intérêts fondamentaux et de donner, le cas échéant, son approbation ou non ».⁶

L'Office national de l'énergie (ONE) canadien refusait à la société Hydro-Québec le 18 juin le permis d'exportation nécessaire à la livraison d'énergie ferme à la Nouvelle-Angleterre prévue au contrat signé en octobre 1985 avec la NEPOOL. Cette décision reposait sur les règlements de l'ONE exigeant que l'énergie devant être exportée soit d'abord offerte aux autres provinces canadiennes et que soit donnée la preuve que le prix à l'exportation ne serait pas inférieur au prix exigé au Canada pour des services équivalents.⁷ L'Hydro-Québec, qui, avec le gouvernement québécois, souhaite que le fédéral dérègle les exportations d'hydro-électricité, comme il l'a fait pour les marchés pétrolier et gazier, n'avait pas satisfait ces exigences. Le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. John Ciaccia, annonçait quelques jours plus tard que l'Hydro-Québec offrirait l'électricité aux provinces voisines aux mêmes conditions qu'à la NEPOOL et présenterait ensuite une nouvelle demande à l'ONE qui devrait cette fois y répondre positivement. Il souhaitait toutefois que la révision de la réglementation sur les ventes d'énergie hydro-électrique, à laquelle procède actuellement le gouvernement fédéral, conduise à un allègement des règles. Le ministre Ciaccia tenait également à rassurer les partenaires du Québec en Nouvelle-Angleterre sur le respect du contrat de 1985.⁸

Le ministre MacDonald précisait en avril quelles étaient les priorités de son ministère en matière de commerce extérieur pour l'année 1987. Il entend d'abord suivre de très près « les dossiers des négociations commerciales bilatérales et multilatérales ». Il cherchera également à sensibiliser les gens d'affaires à la nécessité d'exporter ainsi qu'aux notions de consortium, d'associations d'entreprises (*joint ventures*) et de maisons de commerce, et à mieux utiliser les ressources humaines et financières fédérales. Il entend encore nommer à Paris, Bruxelles et New York de nouveaux conseillers commerciaux, souhaite effectuer une percée sur le marché asiatique et aimerait augmenter la représentation économique et technologique du Québec à l'étranger. La promotion des produits culturels figure encore aux premiers rangs des préoccupations du ministre.⁹

C — Le Sommet Francophone

Le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, soulignait au début de juin en commission parlementaire les trois grandes « idées forces » autour desquelles le Québec entend articuler ses interventions au Sommet de septembre prochain : la prise de conscience par tous les membres de la Francophonie de l'existence d'enjeux d'avenir qui leur sont communs et vers lesquels ils doivent oeuvrer de concert ; la participation active de tous les pays francophones, et particulièrement ceux du Sud, aux programmes multilatéraux, fondée sur la notion de partenariat ; et la décentralisation dans l'aire géographique de la Francopho-

6. Ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique, *La libéralisation des échanges avec les États-Unis : Une perspective québécoise*, avril 1987, 90 p.

7. Jean PELLETIER, *Le Journal de Québec*, 25 juin 1987, cité par *L'Argus*, 25 juin 1987, p. B6.

8. André FORGUES, *Le Soleil*, 25 juin 1987, cité par *L'Argus*, 25 juin 1987, p. A7; Bertrand MAROTTE, *The Globe and Mail*, 24 juin 1987, p. B6.

9. Ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique, *Communiqué*, 21 avril 1987.

nie. Au Sommet de Québec, des décisions devront également être prises sur le rôle de l'ACCT dans la coopération multilatérale francophone. Le Québec milite pour sa part en faveur d'une Agence réformée qui deviendrait le seul organisme multilatéral de la Francophonie. Le ministre des Relations internationales exprimait ainsi sa conception de la transition :

Nous sommes favorables à une évolution progressive qui conduirait les réseaux à s'intégrer à des structures réformées de l'Agence où ils seraient appelés à remplacer les directions générales existantes. Puisque la Francophonie dispose déjà d'un organe international apte à gérer la coopération multilatérale, il nous paraîtrait contre-indiqué de créer à ses côtés des structures qui entreraient inévitablement en conflit sur plusieurs plans avec l'Agence.¹⁰

M. Rémillard avait évoqué près d'un mois auparavant les principales propositions avancées par le Québec quant à l'agenda du Sommet. On y retrouvait, dans les réseaux de l'énergie, de la culture et des communications où le Québec est particulièrement actif, le projet d'une université francophone internationale « sans murs » dont le siège serait situé à Montréal, et celui de la création à Québec d'un Institut international de l'énergie.¹¹ Notons en dernier lieu la participation du ministre à l'assemblée générale de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) tenue fin avril à Paris; on y avait convenu que l'Agence, absente du Sommet de février 1986, serait au Sommet de Québec à titre d'observateur et qu'elle devrait concerter sa programmation avec celle des comités de suivi créés au Sommet de Paris.¹²

D — Le Québec et les États-Unis

1 — LA CONFÉRENCE DES GOUVERNEURS DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE ET DES PREMIERS MINISTRES DE L'EST DU CANADA

La 15^{ème} Conférence annuelle réunissant les gouverneurs des six États de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de Terre-Neuve, des provinces maritimes et du Québec se tenait à Halifax les 15 et 16 juin. Le premier ministre Bourassa y était accompagné notamment de ses ministres de l'Énergie et des Ressources et de l'Environnement. Si le thème de la conférence était la haute technologie, les participants se sont néanmoins penchés, comme ils en ont l'habitude, sur les dossiers de l'environnement, du commerce et de l'énergie. En matière d'environnement, ils ont une fois de plus lancé un appel à leurs gouvernements fédéraux afin que soit adopté sans délai un programme de réduction des pluies acides. Ils se sont par ailleurs entendus pour s'avertir mutuellement de tout nouveau projet pouvant avoir un impact environnemental sur les états avoisinants.¹³ Le premier ministre Bourassa présentait le rapport du Comité international du nord-est sur l'énergie qui proposait entre autres la tenue d'une table ronde internationale sur le commerce de l'énergie et la sécurité des approvisionnements, ce qui fut agréé par l'assemblée. M. Bourassa profitait de la conférence pour réaffirmer l'intérêt du Québec à exporter davantage d'électricité en Nouvelle-Angleterre et dans les Maritimes. Quatre des six gouverneurs américains ne se sont pas rendus à Halifax pour la Conférence et le Premier ministre du Québec participait de son côté à une seule des deux journées de la rencontre.¹⁴

10. Ministère des Relations internationales, *Présentation du ministre, M. Gil Rémillard, à l'occasion de l'étude des crédits du ministère des Relations internationales... op. cit.* pp. 40-41 et 43-44.

11. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 7 mai 1987, p. 2.

12. *Ibid.*, *Le Devoir*, 24 avril 1987, p. 2.

13. Robert MARTIN, *The Globe and Mail*, 17 juin 1987, p. A3.

14. André BELLEMARE, *Le Devoir*, 16 juin 1987, p. 2; André FORGUES, *Le Soleil*, 16 juin 1987, cité par *L'Argus*, 16 juin 1987, p. A1.

2 – LES EXPORTATIONS D'ÉLECTRICITÉ

Le premier ministre et son ministre de l'Énergie et des Ressources participaient en avril à un colloque du Comité international du Nord-Est sur l'énergie qui avait lieu à Stamford, au Connecticut. Consacré aux échanges énergétiques entre l'Est du Canada et la Nouvelle-Angleterre, ce colloque fut l'occasion de soulever quelques problèmes dont celui de l'imposition éventuelle de tarifs douaniers sur les importations d'électricité aux États-Unis. Les producteurs de charbon du Midwest font en effet campagne auprès du Congrès en vue de l'adoption de mesures correctrices à l'encontre d'une électricité canadienne qu'ils estiment fortement subventionnée.¹⁵ Le premier ministre Bourassa ne se disait pas inquiet devant cette possibilité, soulignant que les consommateurs américains seraient les premiers frappés par l'adoption de telles mesures. D'autre part, le gouverneur Sununu du New Hampshire exprimait son désaccord au sujet de la conclusion d'un contrat entre l'Hydro-Québec et la *Central Maine Power* en février dernier. Partisan d'une politique énergétique commune des États de la Nouvelle-Angleterre, M. Sununu s'opposait à la négociation séparée entre le Québec et les États de la Nouvelle-Angleterre craignant notamment qu'un État ne choisisse de revendre avec profit à ses voisins de l'électricité ainsi importée.¹⁶

En marge de la Conférence des premiers ministres et des gouverneurs d'Halifax, MM. Bourassa et Ciaccia discutaient avec le gouverneur du Vermont, Mme Madeleine Kunin, des négociations en cours pour la vente d'énergie hydro-électrique québécoise au Vermont. On apprenait également au cours de cette conférence la création d'une filiale d'Hydro-Québec aux États-Unis aux fins du contrat Hydro-Québec-*Central Maine Power*. La société Somarrex, dont la *Central Maine Power* détiendra 70 % des actions, s'occupera de la construction et de l'exploitation de la ligne de transmission et du poste de conversion installés au Maine.¹⁷

3 – L'ENVIRONNEMENT

Les ministres de l'Environnement et des Forêts, MM. Clifford Lincoln et Albert Côté, se rendaient au Massachusetts à la mi-mai dans le cadre des efforts déployés par les deux gouvernements pour faire avancer la lutte contre les précipitations acides. Comme il avait été convenu à la conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada de 1986, le Québec proclamait une Semaine des précipitations acides et M. Lincoln remettait au gouverneur, M. Michael S. Dukakis, une proclamation du Premier ministre la fixant à la semaine du 17 au 24 mai. M. Dukakis rendait publique pour sa part une lettre adressée au président américain lui demandant d'adopter avec le Canada les mesures prises avec le Mexique en matière de pluies acides. Le ministre Lincoln soulignait l'importance qu'attache son gouvernement à ce problème et l'urgence d'agir sans délai.¹⁸

E — Le Québec et la France

La portion québécoise de la visite au Canada du président Mitterrand débutait le 26 mai à Gaspé où l'attendait le premier ministre Bourassa, et se poursuivait à Québec où le chef d'État français prononçait un discours au Salon rouge de l'Assemblée nationale. Il évoquait alors la « place bien à part » du Québec dans la politique étrangère de la France, soulignant le caractère inaltérable de la relation « directe et privilégiée » qui unit l'un et l'autre.¹⁹ Le

15. Voir Denis LESSARD, *La Presse*, 25 avril 1987, cité par *L'Argus*, 27 avril 1987, pp. A10 et A11.

16. *Ibid.*, *La Presse*, 24 avril 1987, cité par *L'Argus*, 24 avril 1987, pp. A2-A3.

17. André FORGUES, *Le Soleil*, 16 juin 1987, cité par *L'Argus*, 16 juin 1987, p. A3.

18. Bernard RACINE, *Le Devoir*, 19 mai 1987, p. 3.

19. Michel DAVID, *Le Soleil*, 27 mai 1987, cité par *L'Argus*, 27 mai 1987, p. A1; *Le Monde*, 28 mai 1987, cité par *L'Argus*, 4 juin 1987, p. B9.

lendemain, après une brève rencontre de travail avec M. Bourassa au cours de laquelle la francophonie et la préparation du sommet de septembre étaient à l'ordre du jour, le président français prenait part à un déjeuner officiel pour s'envoler ensuite vers la Saskatchewan.²⁰

Le ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, M. Pierre MacDonald, se rendait quant à lui en France à la mi-juin. Il participait au Salon aéronautique du Bourget où il annonçait des investissements français au Québec dans le secteur de l'aéronautique et la tenue en France, l'an prochain, d'une campagne de mise en valeur des écoles professionnelles de pilotage du Québec.²¹ M. MacDonald procédait aussi lors de son séjour à Paris à la nomination de huit conseillers au Commerce extérieur; ces conseillers non rémunérés tenteront de stimuler l'accroissement des échanges économiques et technologiques entre la France et le Québec.²² Le ministre rencontrait enfin le ministre français des Finances, M. Édouard Balladur, et son homologue, M. Michel Noir, pour faire le point sur la coopération commerciale franco-québécoise, en particulier dans les domaines des transports, des communications et de l'aérospatiale.²³

F — Le Québec et l'Asie

À la suite de ses collègues de l'Industrie et du Commerce et des Relations internationales, qui s'étaient rendus en Asie au cours du premier trimestre, le ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, M. Pierre MacDonald, dirigeait une mission commerciale en Asie du Sud-Est en avril. Du 30 mars au 10 avril, il visitait en compagnie de gens d'affaires du Québec, Hong Kong, la Malaysia, Singapour et la Thaïlande. Trois missions distinctes parrainées par le ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique et auxquelles le ministre MacDonald devait apporter son concours regroupaient au même moment dans la région une quarantaine de représentants de grandes entreprises et de PME.

Le ministre inaugurait officiellement le 6 avril la Délégation du Québec à Singapour, sa participation à l'événement étant présentée comme une façon de « confirmer auprès des autorités de ce pays l'importance que nous attachons à nos relations bilatérales avec cette ville-État de prédilection pour les investisseurs et les transitaires. »²⁴ La Délégation de Singapour, qui desservira l'ensemble de l'Asie du Sud-Est, s'efforcera de promouvoir l'accroissement des échanges commerciaux entre le Québec et les pays de la région, les transferts de technologie, les projets d'associations d'entreprises et d'attirer au Québec les investisseurs asiatiques.²⁵ À Hong Kong comme à Singapour, immenses réservoirs de capitaux, disait M. MacDonald, ce sont les milieux financiers qui l'intéressent le plus et qu'il espère sensibiliser au Québec.²⁶ En Malaysia, le ministre québécois avait un entretien avec le vice-premier ministre, M. Ghafar Baba, qui souhaitait une augmentation des achats canadiens dans son pays afin de corriger le déséquilibre des échanges entre les deux parties.²⁷

20. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 22 mai 1987, pp. 1 et 12.

21. Ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique, *Communiqué de presse*, 18 juin 1987.

22. *Ibid.*, *Communiqué de presse*, 16 juin 1987.

23. *Ibid.*, *Communiqué de presse*, 14 juin 1987.

24. Cabinet du ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, *Communiqué de presse*, 29 mars 1987.

25. *Ibid.*, *Communiqué*, 6 avril 1987.

26. Jean-Philippe DÉCARIE, *Le Journal de Québec*, 7 avril 1987, cité par *L'Argus*, 7 avril 1987, p. A3.

27. *The Globe and Mail*, 2 avril 1987, p. B3.

De retour au Québec, le ministre estimait avoir effectué une mission très positive en Asie soulignant que presque toutes les entreprises participantes avaient engagé des projets dans la région. De tels voyages devront être effectués de plus en plus régulièrement, disait-il, si le Québec entend abaisser son déficit commercial de \$1,5 milliard avec la région. Si les exportations québécoises en Asie ont en effet dépassé le milliard de dollars, les importations se chiffrent à \$2,5 milliards. M. MacDonald annonçait donc que d'autres ministres visiteraient l'Asie au cours des prochains mois²⁸ et qu'une nouvelle mission commerciale s'y rendrait à la fin octobre. Celle-ci devrait intégrer également les secteurs de la culture et de l'enseignement universitaire, M. MacDonald ayant réalisé au cours de son voyage qu'on ne pouvait faire que du « commercial » pour s'implanter de façon durable dans la région.²⁹

Dès le mois de juin, un autre ministre du cabinet Bourassa se rendait au Japon cette fois afin de promouvoir l'industrie touristique. M. Yvon Picotte, ministre du Tourisme, devait y rencontrer son homologue japonais pour préparer avec lui une campagne publicitaire dans le but d'inciter les Japonais à venir au Québec.³⁰

G — Chronologie thématique*

Le ministre MacDonald à Los Angeles

fin mars :

En route pour l'Asie, le ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique effectue une escale à Los Angeles, où il présente un guide de l'activité cinématographique québécoise à des producteurs hollywoodiens et discute avec des représentants de la compagnie MacDonnell Douglas de la possibilité d'associations d'entreprises avec des sociétés québécoises offrant des produits pouvant intéresser l'industrie aéronautique.

Nouveau consul général de France à Québec

mi-avril :

M. Daniel Jouanneau entre en fonction à titre de consul général de France au Québec où il remplace M. Renaud Vignal qui occupait le poste depuis trois ans.

Entente de sécurité sociale avec la RFA

14 mai :

L'ambassadeur ouest-allemand au Canada et le ministre du Revenu du Québec signent au nom de leurs États une entente en matière de sécurité sociale afin de coordonner leurs législations au bénéfice de leurs ressortissants vivant ou travaillant dans l'autre pays.

Contribution québécoise aux ONG

8 juin :

Le ministre des Relations internationales annonce que \$310,000 seront versés à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) en 1987-1988, dont \$240,000 consacrés au Fonds délégué AQOCI/MRI. L'AQOCI gère depuis 1978 ce Fonds constituant l'aide québécoise aux activités des ONG dans les pays en développement.

28. Ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique, *Communiqué de presse*, 11 mai 1987.

29. Réal LABERGE, *Le Soleil*, 12 mai 1987, cité par *L'Argus*, 12 mai 1987, pp. A7 et A8.

30. Michel LAMARRE, *Le Nouvelliste*, 8 juin 1987, cité par *L'Argus*, 11 juin 1987, p. A5.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Nouveau délégué général du Québec à Londres

17 juin:

M. Reed Scowen, député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, est nommé délégué général du Québec à Londres où il remplacera à la fin août M. Patrick Hyndman.

Le ministre de l'Énergie en Italie

26 juin:

Le quotidien *Le Soleil* rapporte que M. John Ciaccia, ministre de l'Énergie et des Ressources, a effectué un voyage en Italie où il a conclu une entente de coopération technique associant l'Hydro-Québec et la *Ente Nazionale per l'Energia Elettrica* dans des activités de recherche sur la technologie des traversées sous-fluviales.